



ZOOM SUR

p8



LoirCoWork

Un atout pour l'économie du territoire

Projet de territoire

Loir-Lucé-Bercé :
territoire de projets

p4



Budget 2019

Raisonné et
en bonne santé

p5



Santé

Loir-Lucé-Bercé
s'organise

p14



13



12



8-9



14



6

- 4** **Projet de territoire**
Un an de consultations et de débats
- 5** **Les communes sur le net**
Sites web, réseaux sociaux et application mobile
- 6** **Un été avec Carnuta**
Expositions, balades, ateliers et visites
- 7** **Budget 2019**
Envisager l'avenir sereinement
- 8-9** **LCW - LoirCowork**
Un atout pour l'économie du territoire
- 10** **Fibre optique**
Eligibilité et raccordement des habitants
- 11** **Un service à la une : la voirie**
Rencontre avec les agents
- 12** **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**
Construire demain sur Loir-Lucé-Bercé
- 13** **Plouf**
Programme d'activités pour toute la famille
- 14** **Santé**
Loir-Lucé-Bercé s'organise
- 15** **A faire cet été**

Territoire(s), le magazine de Loir-Lucé-Bercé

Date de parution : juillet 2019
12 100 exemplaires
Distribution gratuite - Ne pas jeter sur la voie publique.

Éditeur
Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé

Directrice de la publication
Béatrice Pavy-Morançais, Présidente

Rédaction
La Trinacria (Valérie Cascio)
Commission Services et Communication

Illustrations
Fonds de photos communautaire (Carnuta, Espaces Numériques)
Photos libres de droit pixabay.com

Icônes infographies : Noun Project - Creative Commons (Mark Anventura, icon 54, Creative Stall, rivercon, Hare Krishna, Adrien Coquet, fahmionline)

Intégration des contenus et médias - Mise en page
Espaces Publics Numériques Loir-Lucé-Bercé (Pierrick Jousse)

Coordination
Commission Services et Communication Loir-Lucé-Bercé

Impression
ITF - 02 43 42 00 38

Distribution
La Poste
Dépôt légal à parution



Vivre aujourd'hui, construire ensemble et imaginer demain !

Telle est la devise qui nous anime pour relever les défis et franchir les obstacles avec pour seule motivation, le bien-être des habitants de notre territoire.

C'est aussi ce qui guide notre réflexion pour alimenter notre projet de territoire, le phare de Loir-Lucé-Bercé pour aborder l'avenir de notre territoire. Ce projet n'est pas une addition des compétences ou la superposition de projets. Il sera un vrai fil conducteur pour unifier notre territoire si jeune. Ce document stratégique a été élaboré dans la concertation. Il fixe les orientations du développement de notre Communauté de Communes pour les années à venir.

Loir-Lucé-Bercé est dans sa troisième année de fonctionnement. Chacun met du cœur à l'ouvrage, élus comme techniciens pour permettre l'accès à des services toujours plus performants et à des structures culturelles, sportives et de loisirs, tout en préservant la proximité et le maillage du territoire.

Les compétences de la Communauté de Communes ne cessent de s'élargir, entre l'accès à l'apprentissage de la musique pour tous, les accueils pour la petite enfance, le soutien aux centres sociaux, la compétence Eau Potable depuis le 1er janvier 2019, l'animation culturelle aux Moulins de Paillard et à Carnuta, le soutien à l'installation des professionnels de santé, l'entretien de la voirie communale classée et la réfection de certaines routes de la Forêt de Bercé pour en permettre l'utilisation par les riverains. Certaines compétences seront bientôt harmonisées sur tout le territoire, comme l'apprentissage de la musique en milieu scolaire ou l'intervention d'animateurs sportifs dans toutes les écoles. Ce chantier est mené en concertation avec les élus pour aboutir à une mise en œuvre acceptable techniquement et financièrement pour l'ensemble des communes.

L'économie numérique prend une part importante dans le développement des activités de notre Communauté de Communes. L'arrivée de la fibre permettant un accès confortable à Internet à tous les foyers d'ici 2020 va également bouleverser les usages et les méthodes de travail pour les particuliers et pour les entreprises. Le télétravail devient une réalité en milieu rural et répond aux problématiques de mobilité. Le premier espace de coworking a vu le



jour à Loir-en-Vallée et pourra s'étendre à d'autres secteurs de notre Territoire. La première session de l'ENSSOp, l'école du numérique accueille douze stagiaires qui pourront intégrer le marché du travail local et répondre ainsi aux besoins des entreprises. L'environnement n'est pas en reste avec l'intervention de nos techniciens pour répondre aux problématiques d'assainissement non collectif (SPANC), pour les contrôles obligatoires prévus par la réglementation, mais aussi lors de transactions immobilières afin de vérifier la conformité des installations. La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) passe en phase opérationnelle. Une première étape de diagnostic sera réalisée par un cabinet externe. Un technicien sera chargé de la mise en œuvre et du suivi d'un plan d'actions pour les prochaines années, en lien avec population locale.

Enfin, Territoire(s) vous fait découvrir une sélection de réjouissances et de sorties de l'été pour vous détendre et vous faire apprécier les moments de rencontres basées sur le partage et la convivialité.

Béatrice Pavy-Morançais

Présidente de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé





Loir-Lucé-Bercé : un territoire de projets

Débats avec les habitants sur les centres-bourgs - mai 2019

Le 5 juillet, aux Moulins de Paillard, Béatrice Pavy-Morançais présentait aux élus, aux acteurs locaux et aux habitants, le projet de territoire. Revenons ensemble sur un an d'un travail passionnant au service des habitants de Loir-Lucé-Bercé.

« Les collectivités locales enregistrent de profondes évolutions, le projet de territoire est un facteur de stabilité et de cohérence pour les années à venir. Pour les élus et les techniciens, il sera une boussole et une aide précieuse à la décision, précise Béatrice Pavy-Morançais, présidente de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé. Retenez bien sa devise Loir-Lucé-Bercé : un territoire de projets. » Son élaboration, lancée début 2018 est concrétisée par un document structuré et accessible pour tous notamment via le site communautaire www.loiruceberce.fr.

Caroline Fiorentini, missionnée sur ce projet, précise : « Le projet de territoire est un projet politique anticipant le futur et les besoins du territoire pour aider à son développement. C'est une feuille de route. » Il garantira une cohérence entre les différentes politiques menées par la Communauté de Communes sur son territoire. Il évitera la juxtaposition de politiques, de projets ou d'actions qui pourraient donner le sentiment de confusion ou de désordre. Caroline Fiorentini poursuit : « Par exemple, quand on pensera environnement, tous les paramètres du territoire seront pris en compte dans le temps et dans l'espace pour ne pas accentuer les déséquilibres du territoire mais pour lui donner une cohésion. »

Consultations, rencontres et soirées débats

Pour construire ce projet de territoire, Caroline Fiorentini a dans un premier temps consulté les élus communautaires et municipaux. Rapidement, quatre grandes valeurs se sont détachées. « Ce sont des principes immuables sur lesquels tous mes collègues élus sont tombés d'accord, précise Béatrice Pavy-Morançais, l'équité territoriale, la co-construction, l'efficacité, et faire communauté. De belles résolutions pour voir l'avenir de Loir-Lucé-Bercé de façon raisonnée et ambitieuse. »

Les élus ont été ensuite rejoints par les différents acteurs du territoire : les associations, les entreprises, les chambres consulaires, les centres sociaux, Pôle Emploi, les services publics de proximité du Pays Vallée du Loir, du Département et de la Région. Avec eux, un travail d'approfondissement a été mené. « Nous voulions recueillir leur expertise afin de bonifier notre projet. Ce travail fin et riche a noué des dialogues et des réseaux, indispensables pour faire vivre le projet de territoire », indique Caroline Fiorentini.

Les habitants ont aussi été mis à contribution. Mobilité, aménagement des centre-bourg, emploi,... ces thématiques ont été abordées au cours de soirées-débats. Étonnamment, les habitants ont plutôt répondu présents sur le web. « Ils se sont mobilisés sur les réseaux sociaux, notamment Facebook. Les sondages en ligne, les articles partagés de nombreuses fois, les 1200 vues par publication, les nombreux commentaires sont de bons indicateurs de leur participation numérique. En juin, les gens continuaient à s'inscrire alors que j'entrais dans une phase d'écriture », constate Caroline Fiorentini.

Et maintenant ?

Le bureau communautaire a validé le 17 juin une première version du projet et le 27 juin, le document final a été validé par le Conseil Communautaire.

« Dans ce document, il est prévu un suivi et une évaluation des actions avec un calendrier précis, précise Caroline Fiorentini. Cependant, nous entrons aujourd'hui dans la phase opérationnelle de mise en œuvre. Pour certaines actions, un travail de mobilisation va se poursuivre et sur d'autres, tout est à commencer. Je pense par exemple à la santé avec le Contrat Local de Santé. Le projet de territoire n'est pas directif. Il pose des orientations et soulève des problématiques spécifiques à notre territoire. A l'aide des principes, les élus trouveront les solutions et des propositions d'actions répondant au mieux aux besoins des habitants. »



Diego Bordier,
Maire délégué de La Chapelle-Gaugain

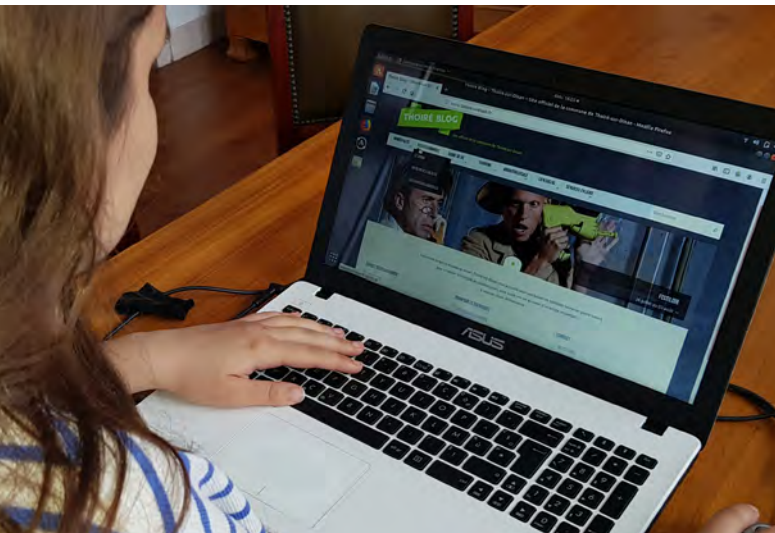
« Loir-Lucé-Bercé a lancé son projet de territoire avec l'objectif d'y inscrire toutes ses communes dans un esprit d'égalité. Les besoins de notre bassin de vie sont prioritairement l'emploi, la mobilité et la santé.

Dans cet esprit, un espace Coworking a ouvert à Ruillé-sur-Loir et un projet de plateforme multimodale devrait voir le jour. Les services de la Communauté de Communes apportent un soutien humain à ses communes membres. »

Communication : les communes s'organisent sur le Web

Les habitants des communes attendent aujourd'hui de **pouvoir s'informer sur Internet sur la vie municipale et locale**. L'espace numérique Loir-Lucé-Bercé a enquêté auprès de ses abonnés pour connaître leur fréquentation et leur usage des moyens mis en place par leur commune sur le web.

Pierrick Jousse, responsable des Espaces Publics Numériques Loir-Lucé-Bercé, parcourt le territoire à la rencontre des habitants souhaitant s'initier aux nouvelles technologies. « Une grande majorité de nos usagers s'informe quotidiennement via Internet. Ils se connectent aux pages web des journaux locaux mais quand ils ont besoin d'une information fiable, par exemple des horaires de services publics, ils se tournent vers les sites et/ou réseaux sociaux de leur commune », constate-t-il.



Des sites web, vitrines de la commune

Pour Sylvie habitante du Grand-Lucé, le site de la commune est indispensable. « J'avais perdu le dernier journal de la commune. En quelques clics j'ai pu avoir accès à sa version numérique et retrouver l'article qui m'intéressait. »

Quelques communes de Loir-Lucé-Bercé ont fait le choix du site internet ou de blog. Les sites de Dissay-sous-Courcilion, Jupilles, Lavernat, Le Grand-Lucé, La Chartre-sur-le-Loir, Lhomme, Luceau, Lavernat, Marçon, Montreuil-le-Henri, Montval-sur-Loir et Thoiré sur Dinan se retrouvent facilement grâce à un moteur de recherche. Ils sont même systématiquement en haut des résultats des recherches faites par les internautes. « Leur placement en tête de liste est la conséquence de belles fréquentations et d'un bon référencement », précise Pierrick Jousse. Lucienne de Montval-sur-Loir est une adepte du site de sa ville. « Dès que le compte-rendu du conseil municipal est en ligne, je vais le lire. Pendant plusieurs années, j'allais le consulter sur les panneaux d'affichage. Croyez-moi, être tranquille dans mon fauteuil avec ma tablette, c'est quand même plus confortable ! ». Les sites des communes de Loir-Lucé-Bercé sont graphiquement éloignés les uns des autres, mais leurs contenus sont plutôt standards. Les internautes peuvent y retrouver les derniers comptes-rendus de conseils communaux, les horaires des structures municipales, des actualités

toujours à jour et très souvent des infos sur les associations locales. Une vraie mine d'or pour qui s'intéresse à la vie de sa commune.

Le choix des réseaux sociaux

Cependant, quand les moyens manquent, notamment humains, les réseaux sociaux sont une alternative assez naturelle. L'ouverture d'un compte sur le plus populaire d'entre eux, Facebook, est simple et sa consultation par les habitants l'est tout autant puisque l'affichage d'une publication se fait automatiquement sur le « mur » de chaque abonné inscrit. Noël Leroux, Vice-Président communautaire en charge de la commission communication et services mais aussi administrateur du groupe Facebook « Saint Pierre du Lorouër » explique : « L'ouverture d'un site Internet, et surtout ensuite son alimentation en informations, demande des connaissances et du temps dont nous ne disposons pas au sein de l'équipe municipale. Facebook s'est imposé naturellement ». Saint-Pierre-de-Chevillé a aussi fait ce choix et plus de 150 personnes suivent régulièrement les publications de la mairie. « C'est très satisfaisant pour notre commune, nous pouvons diffuser de l'information rapidement et efficacement auprès des habitants. », confirme Michelle Bousard, son maire.

Loir-en-Vallée : l'expérience Illiwap

Josiane, élue municipale et responsable d'association sur Loir-en-Vallée, raconte : « J'avoue avoir été réticente quand Galiène Cohu, maire de Loir-en-Vallée, a proposé cette solution sur téléphone mobile destinée aux habitants et aux associations. Je ne voyais pas trop l'intérêt d'une telle application et j'avais un peu peur que ça soit difficile à manipuler. Après quelques semaines, j'aidais les membres de l'association à installer Illiwap sur leur mobile. » Téléchargeable gratuitement sur Google Play ou dans l'App Store, Illiwap est une application d'informations et d'alertes sécurisées de la mairie et des stations associées. Tout citoyen peut être informé en temps réel des infos (événements, coupures, déviation, orage...) de la Mairie mais aussi de la bibliothèque, des écoles, des Moulins de Paillard, du Loircowork et des associations de Loir-en-Vallée. Une fois installée, on choisit la station dont on veut recevoir les informations, c'est anonyme sans identifiant ni mot de passe. Par ailleurs l'utilisateur peut envoyer à la mairie un signalement (avec localisation et photo possible) de tous désordres constatés (fuite d'eau, arbre sur la voie, dégradation voirie etc...). La mairie avertie peut alors réagir au plus vite ! Simple, pratique, agile à utiliser sans modération !





Carnuta, site incontournable pour vos vacances

Espace ludique et interactif, Carnuta, situé à Jupilles, invite petits et grands à la **découverte des hommes, des arbres et des animaux peuplant la forêt domaniale de Bercé**, désormais labellisée Forêt d'Exception. Un programme d'expositions, de balades en forêt, d'ateliers créatifs et de visites guidées vous attend cet été.

Journée internationale des forêts

Devenue un rendez-vous incontournable pour Bercé, la Journée Internationale des Forêts, qui a vécu sa troisième édition le 16 mars, est une fête créée sous l'égide de l'ONU en 2011. Entièrement gratuite, elle s'adresse à tous les publics et est destinée à mettre en valeur l'arbre, le bois, la forêt et sensibiliser le public à la gestion durable des forêts et à leur rôle dans le cadre de la transition écologique et énergétique. « **Une trentaine d'ateliers aux thématiques très variées : biodiversité, sylviculture, chasse, loisirs en forêt, patrimoine... ont été proposés entre bourgs et forêt**, résume Sandy Servant, responsable du développement culturel de la Communauté de Communes. **Les acteurs du territoire de la forêt de Bercé et les visiteurs venus nombreux ont fait de ce 16 mars, une journée d'exception, à l'image de la forêt de Bercé.** »



A la poursuite du temps caché

Ce même 16 mars, Carnuta a été le théâtre du lancement de l'événement "A la poursuite du temps caché", un voyage numérique, ludique et poétique initié par le Pays d'Art et d'Histoire de la Vallée du Loir. Après la découverte mystérieuse d'une espèce de loir encore inconnue, le Professeur Olafur Olafsson est appelé pour l'étudier. Il fait alors une incroyable découverte : ses petits loirs se nourrissent de temps. Ils absorbent la mémoire contenue dans certains matériaux et s'en servent pour prolonger leur durée de vie. Ainsi, ils permettent de découvrir des informations inédites sur la Vallée du Loir. Le public a répondu présent à ce rendez-vous, où muni d'une application sur smartphone, il s'est rendu dans cinq lieux emblématiques de la Vallée du Loir pour dénicher ces loirs cachés dans de vieilles pierres ou de vieux arbres.

L'agenda de l'été à Carnuta

Exposition temporaire : « Secrets d'abeilles », une exposition qui vous plongera dans le monde des abeilles et de l'apiculture. Visible jusqu'au 30 décembre 2019.

Ateliers créatifs :

Fabrique tes peintures végétales : atelier pour les 8-12 ans, vendredi 12 juillet à 14h30

L'abeille : atelier avec une apicultrice pour les 5-12 ans, vendredi 19 juillet à 14h30

Fabrique ton insecte en argile : atelier pour les 8-12 ans, vendredi 26 juillet à 14h30

La couleur en forêt : atelier pour les 5-7 ans, vendredi 2 août à 14h30

L'amour chez les animaux : atelier pour les 8-12 ans, vendredi 9 août à 14h30

Pas bête l'abeille : atelier pour les 5-7 ans, vendredi 16 août à 14h30

Les abeilles et l'apiculture : découverte par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir dès 6 ans, mercredi 21 août à 9h30

L'arbre au fil des saisons : atelier pour les 8-12 ans, vendredi 23 août à 14h30

Oscar, le renard : atelier pour les 5-7 ans, vendredi 30 août à 14h30

Visites guidées :

Le musée sensoriel : visite guidée tout public, chaque lundi à 11h, du 8 juillet au 26 août

Le musée des tous petits : visite guidée destinée aux 2-4 ans, les mercredis 24 et 31 juillet, 14 et 28 août à 10h30

Animations en extérieur :

Spectacle de fauconnerie : événement tout public, mercredi 10 juillet à 14h30

Les épouvantails : balade familiale, mercredi 17 juillet à 10h30

La forêt d'hier et d'aujourd'hui : balade naturaliste tout public, mercredi 17 juillet à 14h30

Les pollinisateurs : balade naturaliste en forêt tout public, mercredi 24 juillet à 14h30

Rallye forestier : dès 10 ans, mercredi 31 juillet à 10h

Visite d'une exploitation apicole : le GAEC Dugué au Grand-Lucé ouvre ses portes, mardi 6 août à 10h

Forêt et sensations : balade familiale, mercredi 7 août à 10h30

L'arbre mort, quel trésor : balade naturaliste tout public, mercredi 7 août à 14h30

L'Hermitière, lieu de rencontre : balade naturaliste tout public, mercredi 14 août à 14h30

Les pollinisateurs : découverte avec le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir dès 6 ans, mercredi 21 août à 14h

L'apiculture : découverte familiale avec l'association Grain de Pollen, samedi 24 août à 14h, 15h et 16h

Indices de présence des animaux : balade naturaliste tout public, mercredi 28 août à 14h30

Carnuta | 02 43 38 10 31 | www.carnuta.fr



Un budget 2019 raisonné et en bonne santé

Si la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a fonctionné en 2018 avec un budget resserré, elle a su **prendre les dispositions nécessaires cette année**, notamment en étalant les investissements. Un résultat satisfaisant permettant d'**envisager l'avenir plus sereinement** pour l'intercommunalité qui consacre plus de **5 millions € dans des projets structurants**.

La section de fonctionnement du budget principal s'équilibre à 13 882 478 €. « L'évolution des dépenses de fonctionnement se veut maîtrisée. Celle-ci est principalement marquée par la prise de compétence de la GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, plus de 231 000 € y sont en effet consacrés, et par une part plus importante affectée aux travaux de voirie, avec 556 200 € cette année contre 344 480 € en 2018, justifie Béatrice Pavy-Morançais, Présidente de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé. **Un effort important d'autofinancement est également à souligner avec un transfert vers la section d'investissement d'1 million €.** » Les principales dépenses de fonctionnement concernent les charges de gestion courante avec 33,79 % du budget principal, les charges de personnel pour 22,91 % et les charges à caractère général à hauteur de 14,93 %. Sur le plan des recettes, les impôts et les taxes représentent 58,60 % de la section. Les dotations et participations, quant à elles, représentent 15,93 % et les ventes de produits et services 15,14 %.

La Communauté de Communes arrive également à dégager un autofinancement suffisant pour rembourser la dette contractualisée par les trois ex-communautés de communes, Loir-et-Bercé, Val-du-Loir et Lucé. L'encours de la dette au 1er janvier 2019 s'élève à 5 411 727 €, soit un ratio de 217,21 € par habitant. Il faudrait donc un peu plus de 3 ans à la Communauté de Communes pour rembourser l'intégralité de sa dette. « **La moyenne c'est 5 ans et beaucoup de collectivités sont à 8 ou 10 ans. On affiche donc une bonne santé financière** » se réjouit Régis Vallienne, 1er Vice-Président.

Côté investissement, la section s'élève à 7 863 888 € pour le budget principal. « **Plus de 5 millions € sont consacrés aux dépenses, principalement en faveur de l'école de musique à Marçon pour 1 183 600 €, l'accueil de loisirs sans hébergement à La Chartre-sur-le-Loir pour 844 000 €, l'extension du centre aquatique Plouf**

à Montval-sur-Loir pour 429 017 €, l'élaboration du PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour 335 205 € et l'extension de la halte-garderie Les Galipettes au Grand-Lucé pour 247 500 € » poursuit la présidente de Loir-Lucé-Bercé. 984 000 € sont également prévus pour la voirie.

Les taxes sont conservées aux mêmes taux que ceux de 2018, à savoir 10,81 % pour la taxe d'habitation, 4 % pour le foncier bâti, 8,29 % pour le foncier non bâti et 24,68 % pour la cotisation foncière des entreprises. Le produit fiscal attendu de ces quatre taxes s'élève à 4 895 504 €.

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé consacre également 3 357 532 € pour des participations en faveur d'organismes, tels que les syndicats d'ordures ménagères, l'Office de Tourisme de la Vallée du Loir, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ou encore le Pays Vallée du Loir. De plus, elle subventionne 25 associations du territoire à hauteur de 1 293 069 €.

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est engagée dans une démarche de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de son territoire.

Pour cela, elle a signé avec le Département de la Sarthe et le Syndicat Mixte Sarthe Numérique un Contrat Territoire Innovant. Le coût total de cette opération s'élèvera à 2 484 000 € (pour 12 419 prises déployées).

Pour le financement de ce programme, Loir-Lucé-Bercé a pu obtenir le soutien de la Région des Pays de la Loire au titre du CTU n°3 à hauteur de 262 297 € et du NCR à hauteur de 425 600 €.

Le chiffre !

Région
PAYS DE LA LOIRE



LoirCoWork,

le premier espace de travail
partagé est ouvert depuis avril



La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a inauguré le 1er avril **LoirCoWork**, son premier espace de travail partagé, sur la Zone d'Activités Economiques à Loir-en-Vallée. Ce lieu éphémère annonce un projet d'ampleur qui verra le jour courant 2021.

Galiène Cohu et Denis Turin, Vice-Présidents de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, se sont impliqués depuis deux ans dans la stratégie du développement de la filière numérique sur Loir-Lucé-Bercé. « **Le déploiement de la fibre optique sur le territoire a fait prendre conscience que cette technologie pouvait être un formidable outil de développement économique pour notre milieu rural**, expliquent-ils. **Le projet de créer un espace de coworking coulait donc de source.** »

Les deux élus et le Pôle Développement Economique et Numérique ont multiplié les réunions, organisé des événements. Ils se sont entourés de partenaires, très impliqués dans la démarche pour concrétiser cet espace de coworking. « **C'est une nouvelle étape dans la stratégie de développement économique de notre territoire** », confirme Béatrice Pavy-Morançais, Présidente de la Communauté de Communes.

Aujourd'hui, près de 15 000 espaces de travail partagé existent en France avec une forte croissance depuis quelques années. Ce sont aussi 22% des salariés qui télétravaillent et 52% qui souhaitent travailler en dehors de leur bureau habituel. Par ailleurs le statut de micro-entrepreneur a permis également d'accroître le nombre d'entrepreneurs pour atteindre près de 800 000 free-lances en France.

Localisé dans un atelier-relais de la Zone d'Activités Economiques de l'Aurière, Loircowork est composé d'un plateau de coworking pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes, de 4 bureaux privatifs et d'un espace de restauration. Le coût de la transformation de ce site, 43 000 €, a été supporté en intégralité par Loir-Lucé-Bercé.

« **Nous avons initié la démarche Loirtech pour créer un écosystème dynamique sur la filière numérique. C'est un sujet crucial pour le développement économique à venir sur notre territoire**, rappelle Ronan Kerisit, responsable du pôle développement économique et aménagement numérique. **LoirCoWork et la présence d'une école numérique participent à accroître notre visibilité et notre attractivité.** »

Cet espace de coworking est ouvert à tous les profils : entrepreneurs, futurs chefs d'entreprise, télétravailleurs, étudiants,... Pour faire vivre ce lieu, une tarification adaptée a été mise en place. L'adhésion est fixée à 40 € annuel pour les coworkers et 90 € mensuel pour les locataires des bureaux privatifs. Dès l'ouverture, ces tarifs ont permis à la structure de trouver son public.

« **Ces prix comprennent la connexion fibre et l'ensemble des prestations du lieu. Loircowork est accessible 7/7 jours via un badge sécurisé. Toute inscription se fait exclusivement à partir du site www.loircowork.com** » précise Ronan Kerisit.



Le logo de LoirCoWork issu de la nouvelle charte graphique, travaillé en collaboration avec la société "Création Julien Mille".

Hélène Péan est arrivée mi-avril au sein du pôle développement économique et numérique pour gérer et animer ce lieu. Elle est chargée d'accueillir les coworkers, de réaliser la promotion du lieu, d'organiser les événements,... « **C'est une véritable opportunité pour moi, originaire du territoire, de pouvoir participer à cette aventure. Mon parcours professionnel axé sur la communication et le marketing me permet de mettre mes compétences au service d'un projet original** » nous confie Hélène Péan.

« **Nous constatons la réussite de cette première structure éphémère. Les besoins sont réels et nous aurons rapidement la nécessité de pérenniser le travail que nous avons engagé** » indique Denis Turin.

Sur cette même zone, un projet de plus grande envergure est en cours d'élaboration avec un début des travaux prévus en 2020. « **Ce lieu sera un véritable outil dédié au développement économique de notre territoire. Il en sera également une vitrine** » conclut Béatrice Pavy-Morançais.

Suite à l'étude de faisabilité confiée à un cabinet d'architecte, ce futur bâtiment de 600m² comprendra un espace de coworking, une pépinière d'entreprises, deux salles de formation/conférence et un lieu ouvert au public où y seront mis à disposition toutes sortes d'outils (fab-lab).

Contact

Hélène Péan,
Manager Loircowork
06 30 22 09 83
www.loircowork.com

 **50 places en open space**

 **4 bureaux privatifs**

 **1 phone box**

 **1 espace de restauration**

 **25 coworkers**

 **4 ateliers pros par mois**

En bref !

Fibre optique : comment savoir quand je pourrai être raccordé ?

La fibre optique sur la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé arrive plus vite que prévu. Les travaux avancent bien et l'objectif « 100% de la Sarthe connectée à la fibre fin 2022 », n'est plus un objectif mais bien une réalité. **Reste à savoir quand vous serez éligibles à la fibre et comment faire pour vous raccorder.**

Pour rappel, l'arrivée de la fibre en Sarthe vient de la volonté du Conseil Départemental de voir le Très Haut Débit se déployer sur l'ensemble de son territoire afin d'accompagner les Sarthois dans la transition numérique et de répondre à l'évolution de la société dans ses nouveaux usages. Le Département vient de contractualiser une délégation de service public avec Sartel THD, filiale d'Axione Infrastructures, pour une durée de 30 ans avec pour mission de déployer le réseau, le commercialiser auprès des opérateurs, l'exploiter et le maintenir, et ainsi permettre à 100% des zones non couvertes de l'être dès 2022.

« Les choses se précisent, la fibre commence à se dérouler. On voit concrètement les avancées avec des équipes d'Axione présentes sur l'ensemble du territoire Loir-Lucé-Bercé, aussi bien au Nord, au Sud, à l'Ouest qu'à l'Est. Le déploiement s'accélère car au départ on était plutôt sur 2026, voire même au-delà, confirme Galiène Cohu, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de l'aménagement de l'espace. Cette révolution digitale, s'impose à nous de plus en plus. La dématérialisation (remplacement des supports d'information en papier par des fichiers informatiques). Si nous, territoires ruraux, on ne veut pas rester en retrait et en marge de tout cela, il faut que nous ayons les équipements correspondants à cette dématérialisation. »

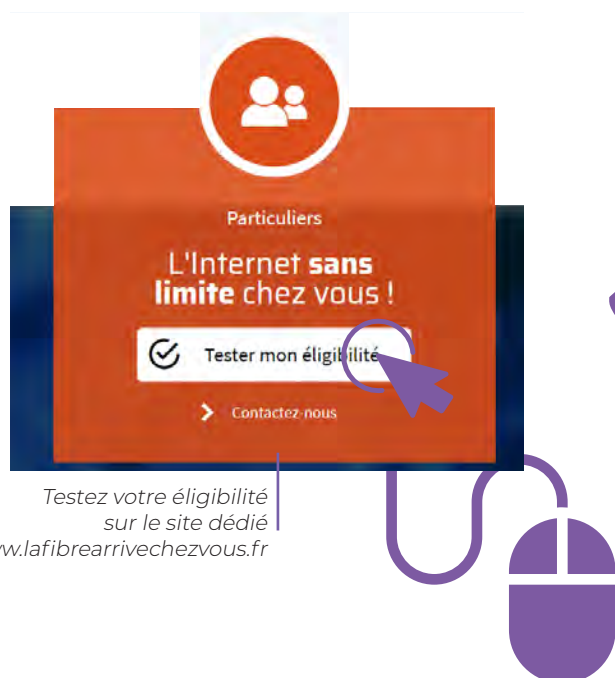
La fibre optique, plus fine qu'un cheveu, fibre de verre ou de plastique hautement raffinée dans lequel les

ondes optiques vont se propager permet de transmettre une importante quantité de données. Afin qu'elle arrive jusqu'à chez vous, des nœuds de raccordement optique ont été implantés sur différents points du territoire. Ils couvrent ainsi plusieurs communes. A partir de ces nœuds, le câble optique est déployé jusqu'à un point de mutualisation. La fibre est alors « éclatée » jusqu'au point de branchement optique qui permettent de raccorder l'équivalent d'un groupement d'habitation. L'étape finale est l'installation chez le client de la prise terminale optique en vue d'un abonnement à la fibre. Tous ces travaux ne coûtent rien à l'utilisateur, ce sont les collectivités qui financent. Seul l'abonnement mensuel est à la charge de l'habitant. A savoir aussi, s'abonner à la fibre n'est pas une obligation mais un choix.

« Economiquement pour notre intercommunalité, la présence du réseau fibre est un facteur d'attractivité pour l'installation de nouvelles entreprises et un outil indispensable pour toutes les activités économiques et sociales. Cela permet aussi à de nouveaux modes de travail d'émerger, comme le télétravail, et ainsi accueillir de nouveaux habitants » assure Galiène Cohu.

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, Sartel THD propose aux Sarthois de se connecter sur le site www.lafibrearrivechezvous.fr. Il suffit de rentrer votre adresse et votre numéro de téléphone via une cartographie interactive :

- si **vous êtes déjà éligible**, alors le site vous renvoie vers les offres des 8 opérateurs privés,
 - **le déploiement est en cours**, le site vous propose de vous inscrire pour être tenu informé
 - **les études sont en cours**, vous ne pouvez pas encore vous inscrire mais un peu de patience
- Mis à jour en permanence, le site de Sartel suit en temps réel les études et déploiement du Très Haut Débit en Sarthe.



Testez votre éligibilité
sur le site dédié
www.lafibrearrivechezvous.fr



Retrouvez la carte prévisionnelle

<http://lafibrearrivechezvous.fr/carte-previsionnelle-du-projet.html>

Un service à la Une : la voirie

Ce numéro du magazine Territoire(s) a décidé de **mettre à la Une, le service Voirie**. Rencontre avec les deux hommes responsables des routes de Loir-Lucé-Bercé. **Michel Hardy**, 11e Vice-Président de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, est à la tête de la **commission voirie**, en charge de la programmation et du suivi des travaux de voirie. Ce service est dirigé par un agent arrivé en décembre 2016, **William Gautrais**, **coordinateur des services techniques**.

Territoire(s) : Qu'est-ce qu'on entend dans le mot voirie ?

Michel Hardy : La voirie, ça concerne toutes les routes classées sur lesquelles circulent des véhicules. Ne sont pas prises en compte les routes départementales. Nous, nous ne gérons que les voies communales classées. C'est une vice-présidence qui demande d'être beaucoup sur le terrain, d'être à l'écoute des référents voirie des communes et de travailler en étroite collaboration avec eux.

Territoire(s) : Comment fonctionne ce service ?

Michel Hardy : Depuis 2017, trois agents travaillent pour ce service, William Gautrais, Patrick Coutard et Nicolas Duboust. Ils sont les référents pour les communes et recensent les travaux à faire. S'ils constatent des problèmes, ils me les remontent. Ensemble, on estime les interventions à faire puis on lance les appels d'offre auprès des entreprises qualifiées. Le service monte les dossiers des chantiers à réaliser.

Territoire(s) : Quelles sont vos missions au quotidien ?

William Gautrais : La mission première de la Communauté de Communes vers les communes est un service d'ingénierie. On réalise les programmes d'entretien pour les fossés, les enrobés au revêtement à chaud et enduits d'usure. Les programmes sont toujours validés par chaque commune. Même si nous, on y apporte notre vision technique et si des urgences sont à traiter rapidement, on va l'indiquer directement aux maires tout en gardant la main sur la validation des travaux. D'autre part, a été transféré, avec la compétence voirie, la conservation du domaine public, en s'assurant de sa sécurité et de son bon fonctionnement. A ce titre, on gère les permissions de voirie. C'est-à-dire que, par exemple, si une entreprise souhaite réaliser une tranchée ou si un riverain veut aménager un accès, nous détaillons les préconisations techniques pour réaliser ces travaux.

Territoire(s) : Quelles sont les principaux travaux de voirie prévus cette année ?

Michel Hardy : Loir-Lucé-Bercé s'étale sur 900 kilomètres de voirie. Le programme annuel de travaux d'entretien de la voirie sur le territoire comptant 24 communes membres, s'élève à 1 036 609 € HT. Il concerne principalement des travaux de reprofilages aux enrobés à chaud, des enduits superficiels d'usure,



Nicolas Duboust, Patrick Coutard
et William Gautrais

ce qu'on appelle aussi gravillonnage, le curage des fossés et le dérasement des accotements. Des fauchages et les élagages, pour assurer la conservation du domaine public, vont être réalisés. Sont également prévus le suivi et la gestion du domaine public routier pour la réalisation des permissions de voirie et le suivi et diagnostic des ouvrages d'art sur la voirie du territoire, que sont notamment les ponts. On a aussi passé une convention de partenariat avec l'Office National des Forêts dans le cadre de la compétence tourisme en forêt de Bercé. On réalise ainsi des travaux de remise en état de cinq voies pour améliorer l'accès à la forêt.

3 agents
900 kms de voirie
24 communes

Territoire(s) : Le service voirie intercommunal est très à l'écoute des communes membres ?

William Gautrais : En effet, ce service est aussi présent pour assister techniquement les communes sur différentes compétences : écoulement d'eau de ruissellement, déploiement de la fibre optique, marchés publics, déclaration de travaux à proximité de réseaux... On est là pour conseiller les référents voirie des communes qui nous sollicitent régulièrement.

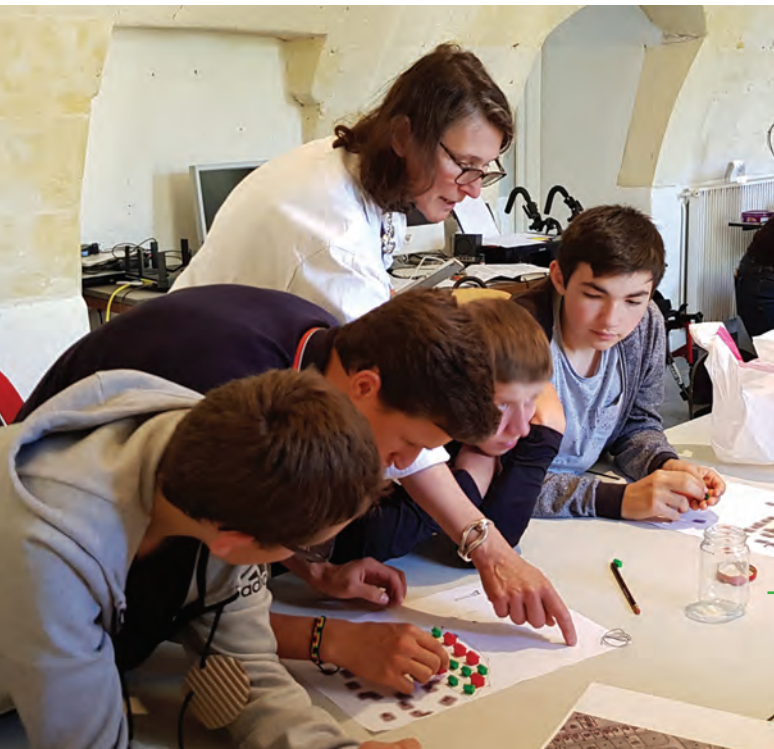
PLUI : comment construire demain ?

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé élabore depuis 2017 son PLUI, **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, afin de permettre au territoire de bénéficier d'un **document unique organisant l'urbanisme et encadrant les constructions et l'aménagement** sur l'ensemble des 24 communes qui la composent. Depuis le début de l'année, les élus travaillent sur le **futur zonage ainsi que sur le règlement qui y sera associé**.

En vue de compléter l'élaboration de ce PLUI, deux études complémentaires ont été menées : un diagnostic agricole et un inventaire des zones humides. « **Le diagnostic agricole permet une prise en compte de l'ensemble des enjeux agricoles dans le futur document d'urbanisme, en fournissant aux élus les éléments nécessaires pour éclairer leurs choix en matière de gestion et d'aménagement du territoire**, explique Galiène Cohu, Vice-Présidente de Loir-Lucé-Bercé en charge de l'aménagement de l'espace. **Ce diagnostic est nécessaire pour être en cohérence avec**

étape dans l'élaboration du projet de PLUI est essentielle puisqu'elle vise à diviser le territoire en quatre grands types de zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. « **A chaque zone sera associé un règlement qui définira les droits à construire ainsi que les règles applicables lors de l'instruction des permis de construire et autres autorisations du droit des sols. En bref, c'est « dis-moi dans quelle zone tu es, je te dirai ce que tu pourras y faire**, illustre Galiène Cohu. **L'objectif national de limiter la consommation d'espaces et l'extension urbaine, nous contraint à des aménagements où les densités sont plus importantes de l'ordre de 15 à 22 logements par hectare.** » Les zonages et les règlements vont donc évoluer. Cela va impliquer que certaines zones encore actuellement constructibles ne le seront plus à l'avenir. Ceci dans le but de préserver les espaces naturels ou encore de limiter les risques par rapport à l'imperméabilisation des sols. « **Ces règles seront harmonisées entre les communes. On trouvera donc une cohérence paysagère, architecturale et une réponse en termes d'aménagement au projet de territoire. Ce futur cadre de vie est important en termes d'attractivité du territoire, un intérêt général !** »

La population peut consulter le dossier du PLUI sur le site www.loirluceberce.fr et dans les mairies. Après les ateliers participatifs qui se sont déroulés en juin au Grand-Lucé et à Montval-sur-Loir, une réunion publique sera organisée à la rentrée de septembre.



*Séance de travail sur plan papier.
Les élus expliquent le PLUI aux jeunes
du territoire.*

un objectif national qui est de limiter la consommation d'espace dans les programmes d'urbanisation. Il a aussi permis de repérer là où étaient les sites de production et de voir quels types d'exploitations existent sur le territoire. » Quant aux zones humides, selon la Loi sur l'eau de 1992, ce sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce ou salée, de façon permanente ou temporaire. L'inventaire, conduit par le bureau d'études HYDROCONCEPT, permet de disposer d'un état des lieux précis et exhaustif de ces zones sur le territoire Loir-Lucé-Bercé tout en tenant compte de leur localisation dans le projet de zonage et de règlement du PLUI. « **C'est aller au plus près du terrain pour voir ce qui correspond à la réalité.** »

Durant cette année 2019, le travail est consacré au futur zonage ainsi que sur son règlement. Cette dernière

Nicole Courçon
Maire de Nogent-sur-Loir



« Enfin un document d'urbanisme clair et intéressant. Le PLUI, réalisé avec la participation des habitants, permet d'assurer une cohérence dans l'aménagement du territoire et tient compte des besoins de l'habitat, de l'environnement, des activités économiques et agricoles. Il définit précisément les conditions de constructions, d'aménagements, de plantations, d'affouillements ou exhaussements des sols. Vous y trouverez la liste des zones à risque et les prescriptions pour les emprises au sol et la préservation des espaces verts. Le PLUI contribue amplement à la vie future de nos communes. »

Un bel été ponctué d'animations au centre aquatique Plouf

Tous les voyants sont au vert pour le centre aquatique Plouf. Equalia, entreprise experte en équipement sportif, qui a la gestion de la piscine depuis un an et demi, donne entière satisfaction à la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé. L'heure est désormais aux vacances pendant lesquelles un riche programme d'activités, pour toute la famille, sera mis en place sur le centre aquatique.

« Le centre aquatique fonctionne très bien, l'équipe en place est très performante et il s'y déroule de nombreuses activités, se réjouit Jean-Michel Chiquet, Vice-Président de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé en charge du sport. Côté finances, un établissement telle qu'une piscine est toujours déficitaire, mais c'est un très grand service rendu à la population du territoire. »

Divers espaces pour accueillir les usagers

Trois bassins attendent les visiteurs du centre aquatique. Un bassin sportif de 25 mètres pour l'apprentissage et la pratique des activités encadrées, un bassin ludique pour se détendre et jouer en famille ou entre amis et un bassin d'activités de 140 m².

A l'extérieur, Plouf vous propose des moments de détente. Cet espace est équipé d'un bassin extérieur, une zone splash bad, une beach volley et un solarium.

Un centre aquatique à l'écoute des usagers

A l'arrivée d'Equalia en janvier 2018, la Communauté de Communes a opté pour une réduction des tarifs d'entrée de 10% et d'une forte diminution du prix de la location des lignes d'eau pour le Coc natation.

Pour poursuivre cette phase ascendante dans le développement du centre aquatique, la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé a prévu une ligne budgétaire de 429 000 €, en vue d'une extension de Plouf. « On ira sûrement vers du bien-être et de la relaxation. Les usagers de la piscine sont en demande de ce genre de prestations » annonce l'élu au sport.

La Communauté de Communes et Plouf ont lancé récemment une enquête de satisfaction sur Plouf. Les habitants du territoire, qui fréquentent ou non le centre aquatique, sont invités à donner leur avis en se connectant sur le site www.loiruceberce.fr (rubrique actualités).

Plouf s'occupe de votre été !

L'équipe d'Equalia propose un programme d'animations varié pour juillet et août :

- l'opération Montval-sur-Loir Plage se déroulera tout l'été
- deux structures gonflables seront présentes sur les pelouses du 8 juillet au 16 août
- des stages d'apprentissage de la natation pour les enfants auront lieu toutes les semaines
- l'opération **Sauve qui peut**, en partenariat avec les sapeurs-pompiers de Montval-sur-Loir, sera reconduite en juillet
- une animation avec des propulseurs subaquatiques sera programmée avec une date en juillet et une autre en août
- un planning d'activités aqua-fitness sera mis en place tout l'été
- des jeux de plage, molki, badminton, ballons... seront mis à la disposition des usagers.

Centre aquatique Plouf
46 rue du 11 Novembre - Château-du-Loir
72500 Montval-sur-Loir
www.piscine-plouf.fr,
02 43 38 09 53

Contact

 @centreaquatiqueplouf





Santé, Loir-Lucé-Bercé s'organise

Le mouvement de médecins au sein de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Montval-sur-Loir a suscité des **interrogations de la part de la patientèle**. **Territoire(s) revient sur l'implication de Loir-Lucé-Bercé et des professionnels de santé dans leur lutte contre la désertification médicale.**

Michelle Boussard, Vice-Présidente aux affaires sociales, ne fléchit pas : « Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes et le Département de la Sarthe ont fait cause commune de leur lutte contre la désertification médicale. Certaines difficultés se font toujours sentir mais nous ne baissons pas les bras. »

Depuis 10 ans déjà, le Département investit pour améliorer la démographie médicale. Dans sa démarche pour attirer les médecins sur le territoire sarthois, il multiplie les initiatives. Des aides financières complètent un travail partenarial d'accompagnement et d'orientation dès le début des études de médecine. Objectif final, l'installation de médecins sur nos territoires sarthois. De plus, Michelle Boussard précise : « Régulièrement, des stagiaires, notamment des internes en médecine, sont accueillis sur le territoire. Actuellement 4 en médecine ! L'un d'entre eux envisagera peut-être de s'installer ici. »

Des lieux d'accueil pour les habitants

« Forte de l'accompagnement du Département de la Sarthe, la Communauté de Communes s'est dotée de deux structures à Montval-sur-Loir et à Courdemanche. Elles représentent le principal levier d'intervention de la Communauté de Communes concernant la santé. » explique Michelle Boussard.

Ces lieux accueillent dans des conditions confortables les praticiens. Au-delà du bâtiment, une maison de santé rassemble surtout une équipe de professionnels de santé assurant l'ensemble des soins primaires des habitants. Actuellement, la maison de santé de Montval-sur-Loir réunit 7 médecins généralistes, 3 pédicures-podologues, 7 infirmiers dans les locaux, 2 infirmières hors site, 2 orthophonistes, une diététicienne, une psychomotricienne, une orthoptiste et deux pharmaciennes.

A Courdemanche, la maison médicale concentre 2 médecins généralistes, 1 kinésithérapeute, 3 pédicures, 1 psychomotricienne, 1 infirmière et 1 diététicienne recevant les patients dans des locaux modernes et accueillants.

Faciliter l'installation des praticiens

Depuis sa création en 2017, Loir-Lucé-Bercé a aussi aidé à l'installation de deux médecins généralistes à hauteur de 7 500 € à Courdemanche et au Grand-Lucé. L'équivalent de cette aide est versé par le Département de la Sarthe. Michelle Boussard précise : « Ces aides sont versées pour l'installation de médecins sur des territoires déficitaires et le praticien s'engage pour un minimum de 5 années de présence auprès des habitants. S'il ne tient pas cet engagement, l'intégralité des aides perçues doit être remboursée. »

La santé sur le territoire Loir-Lucé-Bercé

Par Stéphanie Vilain, IDE et Estelle Parrot, coordinatrice Bercé Santé

En quelques années, l'offre de soins sur le territoire a été considérablement modifiée avec l'installation de paramédicaux et le départ de nombreux médecins.

Face à cette désertification médicale annoncée, les professionnels de santé se sont structurés en équipes pluriprofessionnelles.

Deux équipes de soins primaires ont été créées. Sur Montval-sur-Loir, **Bercé Santé** compte 33 professionnels, structure qui a incité Thomas Van Damme, jusqu'alors remplaçant, à s'installer, palliant ainsi partiellement le départ d'un médecin. **Lucé Santé** sur Courdemanche, le Grand-Lucé et Jupilles compte 15 professionnels. Sa constitution a rendu le territoire plus attractif. Ainsi deux médecins se sont installés fin 2018 et au début 2019 à Jupilles et au Grand-Lucé. Le dynamisme des professionnels de santé de ces 2 territoires, pour rompre l'exercice isolé et valoriser la coordination autour du patient, est porteur de nouvelles installations. Il permet d'attirer de nouveaux professionnels, et de favoriser leur intégration rapide sur le territoire ainsi que de contribuer au maintien des professionnels en place.

Les professionnels de santé ne souhaitent plus travailler seuls. La création et la constitution d'équipes de soins leur permettent de travailler avec un maillage précieux pour la prise en charge du patient. Cela permet l'écriture d'un projet de santé, feuille de route de l'équipe, qui récapitule les différentes actions mises en place dans la prise en charge des patients. Ces actions sont variées : rencontre avec les différents acteurs médico-sociaux du territoire, formation pluriprofessionnelle, réflexion sur l'accès aux soins, actions de santé publique.

L'action phare de l'exercice coordonné est l'organisation de réunions de concertation. Lorsqu'un professionnel de santé rencontre une difficulté pour la prise en charge d'un patient, il sollicite une réunion d'équipes afin d'envisager les actions à mettre en place.

Les deux équipes du territoire échangent et travaillent ensemble. Une professionnelle de l'équipe Lucé Santé a intégré le groupe projet de **Bercé Santé** sur le projet « **Comment je mange, combien je bouge ?** » pour le proposer ensuite sur le territoire de **Lucé Santé**. Cette action est reconduite en octobre 2019 pour tous les élèves de 5ème de Montval-sur-Loir qui pourront s'essayer au théâtre forum, compter leurs pas journaliers avec un podomètre et suivre un atelier diététique.

Samedi 27 juillet - Beaumont-sur-Dême

- 18h30 : Visite découverte de Beaumont-sur-Dême
A partir de 19h30, pique-nique en famille ou entre amis.
- 20H30 : **Chaque chose en son temps** – La Compagnie Jean et Faustine - Théâtre clownesque (1h) - Abords de l'étang communal - repli salle des fêtes (150 places)
De son bilan de compétences, Mlle Jeannette Carrière a surtout retenu l'expression « Chaque chose en son temps ! ».

Mardi 30 juillet - Marçon

- 18h30 : Visite découverte de Marçon – Rendez-vous devant l'église Notre-Dame.
A partir de 19h30, pique-nique en famille ou entre amis.
- 20H30 : **Stoïck** - Les GÜMs - Cirque clownesque (50 min)
Parking de la rue de l'Aumonerie - repli salle des fêtes (150 places)
Il est grand, dégingandé, mollasson et veut toujours bien faire ! Elle est petite, énergique, rablette et tout la dépasse !

Samedi 3 août - Pruillé-L'Éguillé

- 18h30 : Visite découverte de Pruillé-L'Éguillé - Rendez-vous devant l'église Saint-Christophe.
A partir de 19h30, pique-nique en famille ou entre amis.
- 20H30 : **Je demande la route** - Roukiata Ouedraogo (1h30)
Place du commerce multiservice - repli salle des fêtes (300 places)
Roukiata Ouedraogo écrit et met en scène avec (auto)dérision son parcours, riche en péripéties, de son école primaire en Afrique aux scènes de théâtre parisiennes.
Contact : 02 43 38 16 62 - accueil@pays-valleeduloir.fr
www.pays-valleeduloir.fr - @paysvalleeduloir sur Facebook

**Beaumont-sur-Dême,
Marçon et Pruillé-L'Éguillé**

Festiloir



Les comices agricoles sont des moments importants dans la vie de nos territoires. Pour les communes accueillantes, ils sont un temps fort de l'été. C'est l'occasion pour les habitants de se réunir autour d'activités agricoles et associatives locales.

Concours, marchés fermiers, animaux, expositions, spectacles, défilé de chars... petits et grands auront l'occasion de s'amuser et de découvrir des animations toujours surprenantes mises en place par des bénévoles, soutenus par leur commune.

Retenez bien les dates 2019 des comices de Loir-Lucé-Bercé
- **Saint-Pierre-du-Lorouër** : du 23 au 25 août
- **Lavernat** : les 7 et 8 septembre

Saint-Pierre du Lorouër et Lavernat Comices



Saint Pierre du Lorouër Bercé Trop Près du Mur



La 3e édition de **Bercé Trop Près du Mur** aura lieu le **samedi 7 septembre 2019** à **Saint Pierre du Lorouër**.

L'association **Parpaing Prod** vous donne rendez vous pour un évènement festif, familial, fédérateur, accessible et chaleureux pour tous, en proposant une programmation riche et diversifiée, laissant place à la découverte.

Comme à chaque édition plusieurs concerts, une décoration féerique, une restauration diversifiée avec des produits locaux vous seront proposés, bref... plusieurs éléments qui font de BTM un évènement festif incontournable du secteur Loir-Lucé-Bercé.



Créée en 2016, l'association est née avec un objectif : organiser des événements culturels et artistiques à Saint-Pierre-du-Lorouër.

Plus d'informations :

- facebook [parpaing prod](#) ou [bercé trop près du mur](#)
- parpaingprod@yahoo.fr

La 18ème édition de **Marçon Classic** se tiendra les 17 et 18 août à l'espace de loisirs de Marçon au bord du Lac de Varennes.

Au programme : 1.200 véhicules attendus (anciens et de prestige), une bourse d'échange aux pièces et miniatures de près d'un kilomètre, des défilés commentés, une soirée festive gratuite le samedi soir avec concert country et feu d'artifice, une tombola avec une 2 CV à gagner.

Entrée : 2.20 €

Pour tout complément d'information : www.marconclassic.fr

OUVERT
7J/7

Centre
Aquatique

plouf

#Activ'gym-bike-jump-palm #circuit training #cours de natation adultes enfants



nouveaux
PASS ÉTÉ

DU 1^{er} JUILLET AU 1^{er} SEPTEMBRE 2019
POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS
DE 8 À 17 ANS - Carte nominative

PASS
FAMILLE
à partir de
12€⁵⁰

4 personnes
dont 1 adulte
minimum

→ **99€**

PASS ÉTÉ 2 MOIS

ACCÈS AQUATIQUE

validité : 01/07/19 au 01/09/19

2 passages par jour : 1 matin + 1 après-midi



→ **50€**

PASS ÉTÉ 1 MOIS

ACCÈS AQUATIQUE

validité : 1 mois (date à date)

entre le 01/07/19 et le 01/09/19

2 passages par jour :

1 matin + 1 après-midi



CENTRE AQUATIQUE PLOUF | tél : 02 43 38 09 53

46, rue du 11 Novembre - 72500 Montval-sur-Loir

www.piscine-plouf.fr | Centre Aquatique Plouf



Communauté
de communes

